



CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS

2019-2021

Entre

D'une part,

Le ministère de la Culture, représenté par le Préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, désigné sous le terme « **l'administration** »,

Le département de la Seine-Saint-Denis, sis Hôtel du Département, représenté par Stéphane TROUSSEL, dûment habilité par délibération n° du désignée sous le terme « **le Département** »,

La commune d'Aubervilliers, sise à l'Hôtel de Ville 2, rue de la Commune de Paris - 93308 AUBERVILLIERS Cedex, représentée par son Maire en exercice dûment habilité à cet effet, domicilié en cette qualité audit Hôtel de Ville et agissant en vertu de la délibération n° du Conseil municipal en date du

Ci-dessous désignée par « **La Ville d'Aubervilliers** »

ci-après désignés ensemble sous le terme « **les partenaires publics** »,

et

d'autre part,

L'association dénommée **Les Laboratoires d'Aubervilliers** », association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, dont le siège social est situé, 41, rue Lécuyer – 93300 AUBERVILLIERS, représentée par son président M. Xavier LE ROY, dûment mandaté,
N° SIRET 392 471 835 00026

et ci-après désigné « **Les Laboratoires d'Aubervilliers** »,

Vu le règlement (UE) n° 651/2014 de la commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité, publié au *Journal officiel de l'Union européenne* du 26 juin 2014, notamment son article 53 ;

Vu la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine ;

Vu la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 ;

Vu le décret n° 2015-641 du 8 juin 2015 relatif à l'attribution des demandes d'aides déconcentrées au spectacle vivant, l'arrêté du 22 décembre 2015 pris en application du décret susnommé et les précisions apportées dans la circulaire MCCD1605981C du 4 mai 2016 et ses annexes ;

Vu le décret n° 2017-1049 du 10 mai 2017 relatif à la participation d'amateurs à des représentations d'une œuvre de l'esprit dans un cadre lucratif et l'arrêté du 25 janvier 2018 pris en application du décret susnommé ;

Vu le décret n° 2018-1355 du 28 décembre 2018 portant répartition des crédits et découverts autorisés par la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 ;

Vu la circulaire du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations ;

Vu la circulaire n° 1601967C du 8 juin 2016 relative au soutien d'artistes et d'équipes artistiques dans le cadre de résidences et en application du dispositif « résidences d'artistes associés » qui en découle,

Vu les programmes n° 131 et 224 de la Mission Culture ;

Vu le régime cadre exempté de notification N°SA.42681 relatif aux aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2020

Vu la Charte de mission de service public pour le spectacle vivant qui définit les principes généraux de l'action de l'État en faveur du spectacle vivant appliquée depuis le 22 octobre 1998 ;

Considérant l'attention portée dans la Loi LCAP aux questions de parité, de diversité et de respect des droits culturels.

Considérant la "Charte Ile-de-France des résidences d'artistes du spectacle vivant", rédigée en 2014 à l'initiative de la DRAC IDF en concertation avec les professionnels et les collectivités territoriales ;

Considérant le projet stratégique de la DRAC Île-de-France 2018-2022 dans le cadre de sa politique partenariale avec les collectivités territoriales ;

PREAMBULE

Considérant la politique de l'Etat conduite par le ministère de la Culture en faveur du spectacle vivant, des lieux et festivals ;

Considérant les objectifs de la politique publique conduite par le ministère de la Culture en matière d'art visuels visant à soutenir la création et les réseaux de diffusion, à encourager le développement et la structuration des professions des arts visuels et à œuvrer pour une plus juste reconnaissance et rémunération des artistes et des professionnels du secteur.

Considérant la politique de l'Etat en faveur de la danse qui vise la recherche et la création, la diffusion chorégraphiques et la mise en valeur des répertoires à travers la structuration et le soutien des pôles et réseaux d'activités chorégraphiques implantés sur le territoire national et qui, pour l'Ile-de-France, sont constitués du Centre national de la danse (CND) et du Théâtre national pour la Danse de Chaillot, des structures labellisées (CCN de Créteil, CDCN-Biennale du Val-de-Marne, CDCN Atelier de Paris), des scènes conventionnées, théâtres de ville, lieux intermédiaires, lieux de fabrique artistique,

festivals et groupement de structures (Paris Réseau Danse, Escales Danse, Collectif Essonne Danse) qui tous, concourent à son développement ;

Considérant l'attention portée par l'Etat au soutien et au développement des esthétiques, de la diversité des formes, de l'innovation et de la pluralité des propositions artistiques ;

Considérant la politique de l'Etat qui vise à favoriser l'accès des artistes et compagnies indépendants à des espaces de travail, ceci dans un esprit de partage des outils consacrés à la recherche, à l'expérimentation et à la création, disciplinaire, pluridisciplinaire et transdisciplinaire ;

Considérant le positionnement de l'Île-de-France comme plate-forme nationale et internationale de visibilité artistique dans les domaines des arts visuels et de la création chorégraphique contemporaine et de la forte présence d'équipes artistiques sur son territoire;

Considérant la politique volontariste du Département, qui vise à inscrire les arts et la culture au cœur du projet de développement pour la Seine-Saint-Denis, territoire caractérisé par sa jeunesse, sa diversité culturelle et des inégalités socio-économiques persistantes ;

Considérant que cette politique articule le soutien à la création contemporaine et à sa diffusion, le développement de l'éducation artistique et culturelle et des pratiques en amateur, qu'elle veille au développement équilibré du territoire tout en l'inscrivant au cœur des dynamiques artistiques et culturelles de la métropole du Grand-Paris ;

Considérant que cette politique se déploie autour d'ambitions fortes :

- le soutien à des démarches ambitieuses, qui portent une vision affirmée de la diversité artistiques et culturelles, que ce soit en termes de disciplines ou d'esthétiques, et qui permettent à chacun-e d'être acteur.trice d'expériences singulières, viennent enrichir les parcours de vie, contribuent à lutter contre les assignations socio-économiques et accompagnent l'émancipation et le développement des individus ;

- l'encouragement d'approches qui permettent d'inclure dans la vie artistique et culturelle du territoire la diversité de ceux qui y vivent, y habitent, y travaillent ou souhaitent le découvrir et qui intègrent l'enjeu de reconnaissance et de mise en œuvre des droits culturels ;

- la volonté d'inscrire les arts et la culture au cœur de l'accueil des jeux olympiques et paralympiques (JOP) 2024 sur le territoire, par des démarches inscrites dans l'olympiade culturelle 2020-2024, qui doit à la fois témoigner de la richesse et de l'attractivité de la Seine-Saint-Denis, mais aussi permettre à chacun d'être acteur.trice des transformations du territoire portées par le projet des JOP.

Considérant que la politique départementale s'appuie pour cela sur des démarches de coopération culturelles territoriales avec les communes, de soutien aux partenaires culturels du territoire, de mise en réseau des acteurs de la vie artistique et culturelle, mais aussi sur la mise en œuvre de dispositifs départementaux favorisant les parcours d'éducation artistique et culturelle de l'habitant à tous les âges de la vie (pratique, action culturelle, médiation, actions éducatives) ;

Considérant la déclinaison de ces objectifs dans le secteur du spectacle vivant autour de quatre grands leviers : le soutien à des lieux de natures différentes mais complémentaires (lieux labellisés et conventionnés par l'Etat, théâtres de villes pluridisciplinaires et lieux intermédiaires), le soutien aux festivals et manifestations départementales, le soutien aux équipes artistiques à travers la résidence,

le soutien aux acteurs et projets en réseau, qui contribuent à la mutualisation et au portage commun de projets favorisant l'irrigation territoriale.

Considérant la déclinaison de ces objectifs dans le secteur des arts visuels : soutien à des partenaires culturels professionnels réunis en réseau qui portent également la question de la création et la mise en œuvre des résidences d'artistes ; l'enrichissement, la diffusion et la sensibilisation à l'art d'aujourd'hui à partir de la Collection d'art contemporain, véritable outil de coopération territoriale ; l'aide à des initiatives ponctuelles de proximité qui s'inscrivent dans des objectifs de qualité artistique et de conquête des publics.

Considérant le contexte de la Ville d'Aubervilliers :

- sa population, de provenances culturelles très diverses, et particulièrement jeune (36% de la population est de nationalité étrangère – plus de 100 nationalités -, 36% également de la population a moins de 25 ans) ;
- la présence d'équipements culturels importants, particulièrement dans le champ de la musique et du théâtre ; un tissu associatif dense et actif, et une présence forte d'artistes ;
- une évolution urbaine exceptionnelle, notamment marquée par une population en croissance rapide et en constant renouvellement, plusieurs quartiers en phase de renouvellement urbain, l'ouverture du Campus Condorcet, l'achèvement de la prolongation de la Ligne 12 du métro suivie de l'arrivée de deux gares du Grand Paris Express en 2025 ;
- l'inscription de la ville dans la démarche "Territoire de la Culture et de la Création" portée par Plaine Commune, qui place la question culturelle et artistique au cœur de ses politiques publiques notamment en termes d'urbanisme et d'aménagement.

Considérant les orientations d'Aubervilliers en matière de politique culturelle, intimement liées à ce contexte :

- une attention forte portée aux projets culturels et aux propositions artistiques très inclusives, ouvertes à tous.tes – se déployant notamment dans l'espace public ;
- une priorité portée à l'éducation artistique et culturelle, à tous les âges de la vie et en premier lieu sur le temps scolaire ;
- une volonté de développer les pratiques amateurs, notamment collectives, faisant se rencontrer l'ensemble des habitants - « nouveaux » et « anciens » habitants, jeunes et moins jeunes, habitants des différents quartiers, personnes issues de cultures différentes ;
- la nécessaire articulation et complémentarité des acteurs du territoire – Direction des affaires culturelles, opérateurs, festivals, associations -, et dans ce cadre, le rôle singulier que jouent les Laboratoires d'Aubervilliers, notamment dans les champs de la danse et des arts visuels ;
- une attention portée au patrimoine et à la mémoire, à l'inscription des habitants dans leur ville, à leur rapport au territoire.

Considérant le partenariat pérenne entre les partenaires publics et Les Laboratoires d'Aubervilliers attesté par la signature de conventions pluriannuelles successives jusqu'en 2018 ;

Considérant le contexte particulier de mutation territoriale forte lié à l'émergence du fait métropolitain, qui inscrit pleinement la ville d'Aubervilliers, le territoire de Plaine Commune et le département de la Seine-Saint-Denis au cœur des bouleversements urbains, démographiques, économiques et sociaux qui dresse des perspectives inédites notamment en termes d'initiatives mêlant acteurs publics et privés ;

Considérant le souhait des partenaires publics, à travers la présente convention, de poursuivre leur soutien à un projet artistique et culturel pour Les Laboratoires d'Aubervilliers qui intègre l'enjeu des mutations du territoire ;

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION

Par la présente convention, Les Laboratoires d'Aubervilliers dont la direction artistique est confiée à une équipe de direction collégiale composée de Pascale Murin, Margot Videcoq et François Hiffler, s'engagent à leur initiative et sous leur responsabilité, à mettre en œuvre leur action comportant des obligations de service public mentionnées à l'annexe I, conformément à leur objet statutaire.

Elle fixe pour une période de trois ans :

- ses modalités de fonctionnement et de gestion
- ses modalités de financement et les relations avec ses partenaires institutionnels
- la mise en œuvre concrète de son projet
- les conditions de suivi et d'évaluation du projet

et définit les conditions dans lesquelles les partenaires publics apportent leur soutien.

ARTICLE 2 – MISSIONS GENERALES ET OBJECTIFS PRIORITAIRES

Créés en 1993 et depuis lors dirigé par cinq équipes de direction collégiale successives, Les Laboratoires d'Aubervilliers sont un lieu singulier de création artistique et d'échanges pluridisciplinaires en dialogue avec un territoire.

Les Laboratoires d'Aubervilliers occupent les locaux d'une ancienne usine de métallurgie située dans le quartier Villette-Quatre Chemins, selon une convention de mise à disposition triennale (actuellement 2018-2020) établie avec la ville d'Aubervilliers.

Ils sont composés de trois grands volumes dont la polyvalence répond à la diversité artistique des projets : un hall d'accueil de 109 m² dans lequel se trouve la bibliothèque, le bar et un espace cuisine, en surplomb desquels sont installés les bureaux administratifs en mezzanine ; une salle de 240 m² en boîte noire, pourvue d'un plancher et d'un gradin de 100 places, un espace de 110 m², sous verrière, doté d'un plancher amovible ; un atelier, pour les livraisons, le stockage et la construction; une salle de montage numérique vidéo et son, deux loges et un foyer.

Par ailleurs, une esplanade de 1012 m² est mise à disposition prioritaire des Laboratoires, dans le cadre d'une convention spécifique avec la direction des affaires culturelles d'Aubervilliers.

La structure est identifiée autant par les professionnels que par les publics aux plans local, régional, national et international.

Lieu dédié à l'expérimentation, à l'élaboration et à l'émergence des formes dans tous les champs de la création artistique, avec une attention particulière à l'art chorégraphique et aux arts visuels, les Laboratoires d'Aubervilliers inscrivent leur projet dans une préoccupation forte pour le travail en réseau et auprès des publics en synergie avec les acteurs institutionnels et associatifs.

La nature des projets accueillis, leur articulation avec leur environnement font des Laboratoires d'Aubervilliers une plate-forme d'expérimentation et de visibilité pour les artistes de la création contemporaine qu'ils soient français ou étrangers, novices ou confirmés.

Les conditions offertes par la structure (résidences, temps de monstration) sont propices à la recherche et au renouvellement des formes artistiques et génèrent des modes originaux de rencontres avec les publics.

Ce qui a acquis à la structure une indéniable reconnaissance de lieu d'hospitalité à des formes artistiques hybrides souvent inédites.

Ce lieu qui porte haut et fort le nom de son lieu d'implantation inscrit son projet artistique au sein de la Ville d'Aubervilliers, avec une ouverture, une écoute et une attention volontaires à son environnement proche, son histoire et ses habitants.

Si le projet artistique des Laboratoires d'Aubervilliers ouvre ses portes à des démarches artistiques ouvertes sur le monde et portés par des artistes internationaux, il prend aussi en compte la forte présence d'équipes artistiques notamment chorégraphiques sur le territoire francilien, départemental et local et adresse la question de leur accueil dans un cadre où elles peuvent expérimenter leurs idées en toute autonomie.

La qualité de l'écoute que les artistes trouvent auprès des Laboratoires d'Aubervilliers aboutit à la mise en place de dispositifs souples qui proposent une adéquation de l'offre à leurs besoins (résidences à durée adaptée, mise à disposition gratuite d'espaces de travail, conseil et accompagnement artistique, production déléguée, etc.).

Conformément au projet artistique et culturel à l'appui de la présente convention (annexe 1), l'association Les Laboratoires d'Aubervilliers s'attachera à la réalisation des objectifs prioritaires suivants sur lesquels s'accordent les partenaires publics :

- poursuivre le développement d'un projet qui allie intimement soutien aux artistes et équipes notamment en danse et arts visuels, franciliens, nationaux et internationaux, à travers avec l'invention de nouvelles formes de rencontre et de partage d'expériences artistiques et culturelles avec le territoire et ses habitants, et des publics de tous horizons ; la mise en œuvre de ce soutien comprend les accueils en résidence, dont il s'agira d'adapter la durée au projet, et la mise à disposition d'espaces de travail, mais également le cas échéant, à travers la recherche de moyens de production des œuvres, des apports en co-production et/ou des accueils en diffusion ;
- inscrire Les Laboratoires d'Aubervilliers dans de nouvelles collaborations avec des structures et opérateurs franciliens afin d'asseoir un positionnement de dimension métropolitaine pour l'accompagnement et la circulation des artistes, l'élaboration et la fabrication des œuvres et l'accessibilité aux publics ;
- maintenir le projet dans une économie maîtrisée tout en assurant la pérennisation de son équipe permanente.
- Consolider le dialogue partenarial avec les financeurs publics autour du mode de gouvernance de l'association, des modalités de recrutement de sa direction et d'évaluation des activités qui permettent de clarifier le rôle et les responsabilités des différentes parties;

Par ailleurs, chacun des partenaires fixe aux Laboratoires d'Aubervilliers les objectifs prioritaires suivants en adéquation avec ses enjeux spécifiques de politique culturelle.

Pour l'Etat :

- équilibrer l'accompagnement de la structure au soutien d'équipes émergentes mais également d'artistes confirmés ;
- favoriser la mise en place de modalités d'accueil visant à accompagner une jeune génération d'auteurs tant dans le domaine chorégraphique que dans celui des arts visuels (ateliers d'écriture chorégraphique, mise à disposition d'espace pour de jeunes projets, mentorat, conseil). À ce titre, réfléchir à une mise en lien avec le réseau des écoles supérieures en Art et dans le spectacle vivant (pour la danse les CNSMD Paris et Lyon, Master Exerce / CCN de Montpellier, Fondation Royaumont, CNDC Angers entre autres) ;

Pour le Département :

- favoriser des processus de création et de diffusion d'œuvres contemporaines qui font écho aux enjeux sociétaux et aux transformations du territoire, permettent d'expérimenter des modes de rencontres avec les habitants et les différents publics, et créent les conditions pour le renouvellement et le questionnement des formes artistiques, en particuliers avec les acteurs du territoire (champ social, établissements scolaires et notamment collèges, acteurs culturels);
- développer des partenariats avec d'autres structures locales et départementales et s'impliquer dans des réseaux d'échanges départementaux sur les problématiques liées à l'expérimentation artistique, la place de l'art dans l'espace public et les projets d'aménagement, la formation d'artistes émergents, la pratique artistique en amateur dans le champ de la création contemporaine au sens large.

Pour la ville d'Aubervilliers :

- favoriser les projets artistiques inclusifs, et les partenariats locaux - Direction des Affaires culturelles, opérateurs, festivals, associations, démocratie locale etc.- de manière à permettre le développement des pratiques amateurs et des projets artistiques collectifs, faisant se rencontrer l'ensemble des habitants ;
- poursuivre le développement de projets artistiques et culturels qui s'appuient ou se nourrissent du territoire d'Aubervilliers et de ses particularités - l'histoire et l'évolution d'un territoire en transformation profonde et rapide, la diversité et la jeunesse de sa population, notamment ; et, dans ce contexte, déployer des projets hors les murs, dans l'espace public ;
- encourager la sensibilisation de tous et notamment des plus jeunes à travers des propositions d'Education Artistique et Culturelle, en premier lieu sur le temps scolaire. Le développement et les modalités de déploiement de ces actions s'inscrit dans un dialogue avec la Direction des Affaires culturelles, qui veille à la construction de parcours des élèves et à une mise en œuvre cohérente des actions sur le territoire au sein des écoles, en lien avec l'Education Nationale.

Pour leur part, les partenaires publics s'engagent sous réserves de l'inscription des crédits en loi de finances pour l'administration et du vote annuel par leur assemblée délibérante du budget correspondant, à soutenir financièrement la réalisation de ces objectifs, y compris les moyens de

fonctionnement qu'ils recouvrent, à l'exception des financements imputables sur la section d'investissement.

Pour des projets exceptionnels, dont les coûts dépasseraient les possibilités normalement offertes par les recettes habituelles (billetteries, subventions de fonctionnement), il pourra être fait appel à toutes formes de financement complémentaire : mécénat, subventions ponctuelles, en sollicitant particulièrement des partenaires autres que les financeurs habituels.

ARTICLE 3 - DUREE DE LA CONVENTION

La durée de la convention, qui prend effet le 1^{er} janvier 2019, est de trois ans, sous réserve de la présentation par les Laboratoires d'Aubervilliers un mois après la tenue de l'assemblée générale et au plus tard à l'expiration d'un délai de six mois suivant la clôture de l'exercice comptable, des documents mentionnés à l'article 7 de la présente convention.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE DETERMINATION DU COÛT DU PROJET

4.1 Le coût total du projet sur la durée de la convention est évalué à **1 953 000 €**, conformément aux budgets prévisionnels en annexe II.

4.2 Lors de la mise en œuvre du projet, les Laboratoires d'Aubervilliers peuvent procéder à une adaptation à la hausse ou à la baisse de leurs budgets prévisionnels à la condition que cette adaptation n'affecte pas la réalisation du projet.

Les Laboratoires d'Aubervilliers notifient ces modifications à l'administration par écrit dès qu'ils peuvent les évaluer et en tout état de cause avant le 1^{er} novembre de l'année en cours.

ARTICLE 5 – CONDITIONS DE DETERMINATION DE LA CONTRIBUTION FINANCIERE DES PARTENAIRES PUBLICS

Pour l'administration :

La contribution de l'administration est une aide au fonctionnement au sens de l'annexe II à la présente convention et prendra la forme d'une subvention. Elle n'en attend aucune contrepartie directe.

Sous réserve de la disponibilité des crédits, l'administration contribue financièrement pour un montant prévisionnel maximal de **668 772 €**, au regard du montant total estimé des coûts éligibles sur l'ensemble de l'exécution de la convention de **1 953 000 €**, établis à la signature des présentes, tels que mentionnés à l'article 4.1.

Pour l'année 2019, une subvention prévisionnelle de **222 924 €** (deux cent vingt-deux mille neuf cent vingt-quatre euros) est accordée au bénéficiaire dont :

- **84 924 €** (quatre-vingt-quatre mille neuf cent vingt-quatre euros) au titre du soutien aux lieux. Compte tenu d'un gel de 0.6 %, soit 509 €, au titre d'une mise en réserve de précaution, ce montant est rapporté à la somme de **84 415 €** (quatre-vingt-quatre mille quatre cent quinze euros). Dans l'éventualité d'une levée partielle ou totale de la mise en réserve en cours d'année, celle-ci sera précisée par décision unilatérale.
- **138 000 €** (cent trente-huit mille euros) au titre des pratiques innovantes.

Le montant de la subvention s'élève donc à **222 415 €** (deux cent vingt-deux mille quatre cent quinze euros).

Pour les deuxième et troisième années d'exécution de la présente convention, les montants prévisionnels des contributions financières de l'administration s'élevant à :

- pour l'année 2020 : **222 924 €** (deux cent vingt-deux mille neuf cent vingt-quatre euros)
- pour l'année 2021 : **222 924 €** (deux cent vingt-deux mille neuf cent vingt-quatre euros)

Les contributions financières de l'administration ne sont applicables que sous réserve du respect des trois conditions cumulatives suivantes :

- L'inscription des crédits en loi de finances pour l'État ;
- Le respect par Les Laboratoires d'Aubervilliers des obligations mentionnées aux articles 1^{er}, 7 à 11 sans préjudice de l'application de l'article 13 ;
- La vérification par l'administration que le montant de la contribution n'excède pas le coût du projet conformément à l'article 11.

Pour le Département :

Afin de soutenir les actions de l'association et à condition que l'association respecte toutes les clauses de la présente convention, le Département de la Seine-Saint-Denis s'engage à lui verser chaque année de durée de la convention une subvention de fonctionnement.

La contribution financière du Département n'est applicable que sous réserve du vote de crédits de paiement par délibération de la collectivité départementale et la vérification par le Département que le montant de la contribution n'excède pas le coût de l'action.

Pour l'année 2019, le Département contribue financièrement pour un montant forfaitaire de **100 000€** (cent mille euros) au titre du fonctionnement.

Pour les années suivantes, le montant fera l'objet d'une délibération de la Commission permanente du Département. Il sera fixé, au vu du programme d'activités produit par l'association, notamment comme prévu à l'annexe I de la présente convention, par avenant annuel à la convention pluriannuelle bilatérale établie entre Les Laboratoires d'Aubervilliers et le Département.

Pour la ville d'Aubervilliers :

Afin de soutenir les actions de l'association et à condition que l'association respecte toutes les clauses de la présente convention, la ville d'Aubervilliers s'engage à lui verser chaque année de durée de la convention une subvention de fonctionnement. La contribution financière de la ville n'est applicable que sous réserve du vote de crédits de paiement par délibération en Conseil Municipal.

Pour l'année 2019, la Ville contribue financièrement pour un montant de **54 000 €** (cinquante-quatre mille euros). Elle met également à disposition de l'association le bâtiment en état de fonctionnement et contribue à son entretien (fluides, gardiennage, entretien), pour un montant valorisé en 2019 à 105 000 € (apports de 2018).

ARTICLE 6 - MODALITÉS DE VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Sous réserve des dispositions de l'article 5 et conformément aux dispositions particulières à chacun d'eux, les partenaires signataires de la convention confirment chaque année les sommes qu'ils versent.

Pour l'administration :

Pour chaque année budgétaire, Les Laboratoires d'Aubervilliers adresseront une demande de subvention à l'administration. Les conditions de versement de la contribution financière de l'administration seront précisées dans la convention financière pluriannuelle bilatérale dont bénéficient Les Laboratoires d'Aubervilliers.

Pour le Département :

Pour chaque année budgétaire, l'association fera parvenir avant le 31 décembre sa demande de subvention sur la plate-forme via le Centre de ressources partenaires (<http://ressources.seine-saint-denis.fr>).

Les conditions et le montant de versement de la contribution financière du Département seront précisées dans l'avenant à la convention pluriannuelle bilatérale dont bénéficient Les Laboratoires d'Aubervilliers.

Pour la ville d'Aubervilliers :

Les conditions et le montant de versement de la contribution financière de la ville seront précisées dans l'avenant à la convention financière pluriannuelle bilatérale dont bénéficient Les Laboratoires d'Aubervilliers.

ARTICLE 7 – JUSTIFICATIFS

Les Laboratoires d'Aubervilliers s'engagent à fournir à l'ensemble des partenaires dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice les documents ci-après :

- Le compte rendu financier. Ce document est accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif du projet comprenant les éléments définis d'un commun accord entre les partenaires publics et les Laboratoires d'Aubervilliers. Ces documents sont signés par l'équipe de direction ou toute personne habilitée.
- Les comptes annuels et, lorsqu'un texte législatif ou réglementaire l'impose, le rapport du commissaire aux comptes, le cas échéant, la référence de leur publication au *Journal officiel* ;
- Le rapport d'activité, le cas échéant.
- Tout autre document listé en annexe.

ARTICLE 8 - AUTRES ENGAGEMENTS

8.1 Les Laboratoires d'Aubervilliers informent sans délai les partenaires publics de toute modification de leur identification et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

8.2 En cas d'inexécution, de modification substantielle ou de retard dans la mise en œuvre de la présente convention, les Laboratoires d'Aubervilliers en informent les partenaires publics sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

8.3 Les Laboratoires d'Aubervilliers s'engagent à faire figurer de manière lisible l'identité visuelle des partenaires publics sur tous les supports et documents produits dans le cadre de la convention.

8.4 Les Laboratoires d'Aubervilliers déclarent ne pas être bénéficiaire d'aide illégale et incompatible soumise à obligation de remboursement en vertu d'une décision de la Commission européenne

ARTICLE 9 - SANCTIONS

9.1 En cas d'inexécution ou de modification substantielle et en cas de retard des conditions d'exécution de la convention par les Laboratoires d'Aubervilliers sans l'accord écrit des partenaires publics, ceux-ci peuvent ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, la suspension de la subvention ou la diminution de son montant, après examen des justificatifs présentés par les Laboratoires d'Aubervilliers.

9.2 Tout refus de communication ou toute communication tardive du compte rendu financier mentionné à l'article 7 peut entraîner la suppression de l'aide. Tout refus de communication des comptes peut entraîner également la suppression de l'aide.

9.3 Les partenaires publics informent les Laboratoires d'Aubervilliers de ces décisions par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie électronique avec accusé de réception.

ARTICLE 10 – EVALUATION ET COMITE DE SUIVI

10.1 L'évaluation porte notamment sur la réalisation du projet et, le cas échéant, sur son impact au regard de l'intérêt général.

10.2 Les Laboratoires d'Aubervilliers s'engagent à fournir, au moins trois mois avant le terme de la convention, un bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre du projet.

10.3 Les partenaires publics procèdent à l'évaluation de la réalisation du projet auquel ils ont apporté leur concours, sur un plan quantitatif comme qualitatif.

10.4 Un comité de suivi, composé des représentants des Laboratoires d'Aubervilliers et des partenaires publics, est chargé de l'examen et du suivi des actions inscrites au titre de la présente convention.

Il examine en particulier :

- la mise en œuvre progressive des objectifs de la présente convention ;
- l'état d'exécution du budget de l'année en cours et l'élaboration du budget prévisionnel pour l'exercice suivant, notamment sur la base des orientations budgétaires fixées à l'article 4 ;
- la réalisation du programme d'action de l'année venant de s'achever, notamment à partir du rapport intermédiaire annuel, ainsi que les orientations à venir ;
- le bilan financier de l'année écoulée.

Le comité de suivi est également informé régulièrement des données relatives à la gestion courante des Laboratoires d'Aubervilliers. Il est saisi au préalable, pour avis, des décisions envisagées susceptibles de modifier l'économie générale du projet (évolution de l'organigramme, création de postes, etc.).

Le comité de suivi se réunit au moins une fois par an, sur invitation du conseil d'administration des Laboratoires d'Aubervilliers ou sur demande de l'un de ses membres. Ses réunions feront l'objet de compte-rendu rédigés par Les Laboratoires d'Aubervilliers.

ARTICLE 11 - CONTROLE DES PARTENAIRES PUBLICS

11.1 Pendant et au terme de la présente convention, un contrôle sur place peut être réalisé par les partenaires publics. Les Laboratoires d'Aubervilliers s'engagent à faciliter l'accès à toutes pièces justificatives des dépenses et tous autres documents dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle. Le refus de leur communication entraîne la suppression de l'aide.

11.2 Les partenaires publics contrôlent annuellement et à l'issue de la convention que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du projet. Ils peuvent exiger le remboursement de la partie de la subvention supérieure au total annuel des coûts éligibles du projet ou la déduire du montant de la nouvelle subvention en cas de renouvellement.

ARTICLE 12 - CONDITIONS DE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée à la réalisation de l'évaluation prévue à l'article 10 et aux contrôles de l'article 11.

ARTICLE 13 - AVENANT

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par les partenaires publics et Les Laboratoires d'Aubervilliers. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent. La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, l'autre partie peut y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'avenant conclu précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1^{er}.

ARTICLE 14 - RESILIATION DE LA CONVENTION

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

ARTICLE 15 - ANNEXES

Les annexes I et II font partie intégrante de la présente convention :

- annexe I : le projet artistique et culturel pluriannuel 2019-2020-2021 ;
- annexe II : le budget prévisionnel global de l'objectif ainsi que les moyens affectés à sa réalisation. Cette annexe détaille chaque budget annuel (2019-2020-2021) avec l'ensemble des financements attendus en distinguant les apports de chacun des partenaires publics, les ressources propres, etc. ;

ARTICLE 16 - RECOURS

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif de Paris.

Fait à Paris, le

Pour Les Laboratoires d'Aubervilliers,
Le président,

Pour l'Etat,
Le Préfet de la Région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris

Pour le Département de la Seine-Saint-Denis,
Le Président

Pour la Ville d'Aubervilliers,
La Maire

Annexe 1

Le projet artistique 2019-2021

Les Laboratoires d'Aubervilliers s'affirment, depuis leur fondation en 1993, lieu de recherche, de création, de ressources et d'expérimentations. Ils ont l'ambition de tisser des liens avec les voisins, les rues, le quartier des Quatre-Chemins, la ville d'Aubervilliers et l'Île-de-France, tout en nouant des relations avec des artistes nationaux comme internationaux.

Ils suscitent et encouragent des expériences nouvelles autour de la danse, du théâtre, de la performance, de la musique, des arts visuels, de la littérature et cherchent des modes inédits d'échanges, de rencontres, de partage des savoirs et des œuvres.

Revendiquant la liberté d'un laboratoire quant à la nécessité de résultat, on y favorise le temps d'essai, de tâtonnement, on y défend le droit à l'échec et protège le flou des frontières entre ébauche et produit fini.

Les Laboratoires d'Aubervilliers n'oublient pas pour autant de soumettre leurs recherches à l'épreuve du public. La question du destinataire est sans cesse agitée : à qui nous adressons nous ? Qu'échangeons nous ? Avec qui ?

Ce souci s'exprime en particulier lors de résidences régulièrement proposées à des artistes. Ces résidences longue durée (de un à trois ans) consistent en un accompagnement allant de la co-production au soutien technique en passant par une aide à la structuration administrative, et la présentation publique et régulière des travaux tant en cours que finis. C'est donc à la fois un lieu de production et de diffusion, pour les artistes en résidence, dont les projets se construisent avec les publics notamment lycéens et en dialogue avec d'autres acteurs culturels de la région, qu'il s'agisse d'une association d'Aubervilliers, du MAC/VAL à Vitry-sur-Seine ou encore du Centre national de la danse (Pantin).

Parmi ces résidents figureront chaque année de jeunes artistes fraîchement sortis d'école, afin de les épauler dans la production de leurs premiers spectacles et dans leur insertion professionnelle. Des étudiants d'école d'art, de danse et de musique seront par ailleurs régulièrement accueillis aux Laboratoires pour y répéter ou s'y essayer publiquement.

Nouvellement arrivés à la direction, Pascale Murin, François Hiffler et Margot Videcoq, forts de leur expérience du spectacle vivant (danse et théâtre), instaurent pour les trois années à venir des rendez-vous publics réguliers afin de créer des repères calendaires clairs et routiniers, dans les murs et hors-murs, telles que la Mosaïque des lexiques qui a lieu chaque premier vendredi du mois ou les excursions trimestrielles du Centre de Développement de la Déambulation Urbaine (CDDU). Ils voudraient d'une part entendre s'y croiser les vocabulaires, les langues, les jargons, les façons de parler, à travers l'organisation d'une revue mensuelle vivante et festive intitulée « Mosaïque des lexiques », et d'autre part proposer des manières nouvelles et collectives d'arpenter l'espace urbain. Trois ans pour ausculter ce qui, dans l'usage des mots, relie, sépare, rapproche, éloigne les interlocuteurs et ce qui, dans une approche collective de la déambulation en ville, permet d'avoir un usage et une perception différents d'un environnement quotidien. Ce nouveau programme d'activités sur 3 ans souhaite renouer avec l'esprit premier de cette officine expérimentale qui dans les années quatre-vingt-dix, à l'initiative du maire Jack Ralite, était un lieu de création artistique et d'échanges transdisciplinaires, ouvert de manière volontariste sur la ville, son histoire et ses habitants.

Ateliers, présentations et représentations, expositions, concerts, éditions, lectures, jardinage, cuisine, promenades et bals multiplieront tout le long de l'année les occasions d'ouvrir les portes à tous. La nouvelle direction des Laboratoires d'Aubervilliers voudrait rendre la fréquentation du lieu possible à tout moment de la journée, pour venir y jardiner, consulter la bibliothèque, bénéficier de la wi-fi, boire un café. C'est à la fois par le biais d'un usage quotidien des Laboratoires et celui d'événements réguliers que le public variera et augmentera.

Pour ce mandat de trois ans, la nouvelle direction s'est fixée comme objectifs :

- de proposer des **rendez-vous réguliers**, conviviaux et festifs autour du langage pour conquérir un public fidèle et nouveau,
- de construire un programme d'**activités hors-les-murs** conjuguant les préoccupations de La Semeuse et celles du Centre de Développement de la Déambulation Urbaine (CDDU) afin de rencontrer un public albertivillarien, soucieux et curieux des problématiques urbaines, territoriales et de développement durable,
- de concevoir chaque résidence de manière à la fois singulière, à sa propre échelle, à son propre rythme et en dialogue avec le reste des activités des Laboratoires (Mosaïque des lexiques, Journal des Laboratoires, Editions, Formation...)
- d'ouvrir cet espace d'expérimentation et de visibilité à des **étudiants d'écoles d'art, de musique et de danse**, pour qu'ils viennent y travailler et s'y essayer en public,
- de poursuivre et augmenter l'articulation entre à la fois une visibilité nationale, internationale, un réseau professionnel et un rayonnement à Aubervilliers et en Seine-Saint-Denis grâce à de nombreux partenariats locaux.

Ainsi, viendront se conjuguer et s'alimenter les différents volets de notre projet qui répondent tant à des problématiques liées aux résidences de création, au soutien à la jeune création et à la diffusion ponctuelle, à la pluridisciplinarité (danse, arts visuels, arts de la parole, théâtre, cinéma, documentaire, poésie, littérature, performance, traduction...) qu'au travail en réseau avec l'enseignement supérieur, à la question des publics et de l'inscription territoriale.

PROJET 2019/2021

1) MOSAÏQUE DES LEXIQUES

La Mosaïque des Lexiques est un rendez-vous public mensuel, le premier vendredi de chaque mois à compter du 1er février 2019. Il s'agit d'une revue vivante, joyeuse, rassemblant un nombre variable de contributeurs professionnels ou amateurs : danseurs et chorégraphes, performeurs, musiciens, compositrices, plasticiens, journalistes, traductrices, écrivains publics, poètes, philosophes, étudiants, quidams, artistes hors catégories, tous a priori préoccupés par le choix des mots et soucieux des façons de parler.

Ces « Mosaïques » visent à réunir dans un même espace-temps des lexiques et vocabulaires qui n'ont pas l'habitude de se croiser ou de co-habiter.

Au sommaire, se succèdent une chanson, un exposé, une lecture croisée, des conversations préparées ou impromptues, une danse, un débat multilingue, des statistiques ou un discours en langue des signes. Tout contributeur est libre d'intervenir une seule fois ou de façon épisodique au long de l'année, seul ou associé, pour dix minutes ou pendant une heure. Les artistes en résidence sont régulièrement invités à participer à ces soirées pour présenter des étapes de leurs travaux en cours ou des restitutions d'ateliers.

En résumé, la Mosaïque des lexiques est la colonne vertébrale du nouveau programme des Laboratoires, repère régulier pour le public. Elle mélange professionnels et amateurs. Occasion de croisements festifs et de rencontres interdisciplinaires, elle est un terrain d'essai des travaux en cours des résidents. Revue vivante d'un soir construite sur mesure, elle offre à la fois continuité (chroniques régulières) et surprises : le public est invité à la suivre comme on s'abonne à une revue papier. Chaque mois, tous les espaces des Laboratoires d'Aubervilliers sont investis : on passe d'une salle à l'autre, on s'y attarde, on y mange, on y discute et on y danse.

Les soirées des trois premières années déclineront de manière flexible les thèmes suivants :

2019

- 1er février : « choisir les mots » (soirée inaugurale)
- 1 mars : « comment je parle » (façons de parler et tics de langage)
- 5 avril : « yaourt et babil » (pré-langage et parlars approximatifs)
- 3 mai : « traduire, mais » (questions diverses de traduction)
- 7 juin : « mensonge et récits de seconde main » (histoires non vérifiées)
- 5 juillet : « iel » (écritures inclusives)
- 6 septembre : « des chiffres et des lettres » (alphabet et calculs)
- 4 octobre : « la dictature du projet » (jargon de la critique d'art, communication institutionnelle, lexique des programmes culturels)
- 1 novembre : « langage des morts » (communication outre-tombe)
- 6 décembre : « vocabulaire d'entreprise » (coaching entrepreneurial)

2020

- janvier : « langage des animaux »
- février : « traduire, encore... »
- mars : « parler avec les mains »
- avril : « le langage des plantes »
- mai « vocabulaire des luttes »
- juin « sigles et acronymes »
- juillet « s'adresser à un seul, s'adresser à tous »
- septembre « langage des machines »
- octobre « méthodes d'apprentissage »
- novembre « les revenants »
- décembre « les verbes »

2021

- janvier : « audio-décrire »
- février : « traduire, toujours... »
- mars : « verlans »
- avril : « vieux et nouveaux argots »
- mai « paroles d'experts »
- juin « ne rien traduire, ne rien comprendre »
- juillet « poèmes »
- septembre « langues des signes »
- octobre « administrations »
- novembre « les langues mortes »
- décembre « silence »

Parmi les contributeurs à cette académie des langues et du langage, durant les trois années à venir :

- Six messieurs de Gennevilliers (projet ZSP) ayant écrit un texte sur les pronoms et les verbes français,
- Antoinette Ohannessian (Paris) artiste plasticienne ayant tenté d'enseigner l'alphabet à des animaux,
- Hélène Mourrier aka H (Aubervilliers) un-e graphiste et un-e plasticien-ne élevé-e au dessin vectoriel,
- Gérard Lefort (Paris) écrivain ex-rédacteur au journal Libération,
- Valentin Lewandowski (Paris) ses principales inspirations sont la grammaire française, le slapstick, la psycholinguistique et les stand-up comedies,
- Françoise Gorla (Toulouse) photographe « acteur de la photo-phrase »,
- David Poullard & Guillaume Rannou (Marseille - Plouha) étreurs de langue figée intervenant du confetti à l'inscription monumentale en passant par l'affiche et le livre
- Pascal Poyet (Toulouse) poète et traducteur,
- Elsa Michaud & Gabriel Gauthier (Paris) une chorégraphe et un écrivain à la recherche d'une matière sans auteur,
- Jean-Baptiste Veyret-Logerias (Paris) danseur, chanteur, explorateur de signes et arpenteur de systèmes de signes,
- Pauline Le Boulba (Paris) chorégraphe et critique affectée, elle répond à des danses en dansant et en écrivant des chansons, des raps, des poèmes et des essais,
- Phoenix Atala (Paris) artiste plasticien quoique multidisciplinaire,

- Arnaud Labelle-Rojoux (Paris) artiste en tout genre,
- Olivier Cadiot (Paris) écrivain,
- Mette Edvardsen (Oslo / Bruxelles) chorégraphe du langage, elle transmet des livres oralement,
- Laurent Goldring (Paris) plasticien vidéaste,
- Fred Léal (Bordeaux) 95% médecin 5% écrivain,
- Tom Johnson (Paris) compositeur minimaliste,
- Fabrice Villard (Paris) musicien pédagogue,
- Ondine Cloez (Bruxelles) danseuse et chorégraphe,
- Esther Ferrer (San Sebastian/Paris) performeuse,
- Diederik Peeters (Bruxelles) fantaisiste conceptuel,
- Fabrice Reymond (Paris) écrivain fragmenteur,
- Sabine Macher (Paris) notatrice et danseuse,
- Madeleine Aktypi (Bois-le-Roi) plasticienne et théoricienne polyglotte,
- Grand Magasin (Alfortville) artistes infra-disciplinaires,
- Alice Diop (Noisy-le-sec), cinéaste,
- Sarah Tritz (Paris), artiste et professeure,
- Nelly Maurel (Paris), artiste et écrivaine,
- Martine Pisani (Saint-Denis), chorégraphe
- Jérôme Game (Paris / New York), écrivain et poète
- Fabrizio Terranova (Bruxelles), cinéaste narrateur-spéculatif,
- Kapwani Kiwanga (Paris), artiste et performeuse,
- Souleymane Baldé (Aubervilliers), professeur à l'INALCO et spécialiste des verbes peul,
- Marie-Thérèse L'Huillier (Sèvres), chercheuse en LSF au CNRS,
- Claudia Triozzi (Paris), chorégraphe chanteuse,
- Adeline Rosenstein (Bruxelles), metteur en scène de théâtre documentaire,
- Peggy Pierrot (Bruxelles), pédagogue en communication et médias,
- Bettina Samson (Aubervilliers), artiste,
- Julien Tiberi (Aubervilliers), artiste,
- Emilie Notéris (Saint-Mandé), traductrice féministe,
- Louise Siffert (Paris), performeuse,
- Vinciane Despret (Bruxelles), anthropologue des non-humains,
- Thomas Clerc (Paris), écrivain et chroniqueur à Libération et France culture,
- Etudiants du CRR93, classe d'improvisation de Philippe Pannier,
- Etudiants de l'école d'art de Cergy,
- Etudiants de l'école d'art de Grenoble,
- Auberbabel (Aubervilliers), chœur multilingue.

Ces soirées sont pour certains contributeurs l'occasion d'une présence mensuelle :

- L'écrivain et traducteur Pascal Poyet évoque chaque mois une nouvelle question de traduction.
- Les graphiste et comédien David Poullard & Guillaume Rannou ont conçu un alphabet mobile qui annonce matériellement dans les lieux le titre de chaque soirée. Ils proposent par ailleurs un affichage récurrent de leurs tables de conjugaison ordinaire aux Laboratoires et la conquête de panneaux d'affichage municipaux (« locutions ordinaires ») est en cours avec l'aide de la Direction des Affaires Culturelles de la Ville pour disséminer en ville leurs messages grammaticaux.
- La plasticienne Antoinette Ohannessian invite quelques personnes à examiner leur vocabulaire : quels sont les mots difficiles à prononcer ? Les termes difficiles à accepter, que l'on refuse de préférer ou regrette d'avoir dits ? « C'est grâce à mon vocabulaire que je parle bien que je ne sois pas toujours d'accord avec lui » déclare-t-elle.
- Le compositeur Tom Johnson, assisté du musicien Fabrice Villard, met à profit le nombre considérable de langues parlées à Aubervilliers pour augmenter sa partition « Counting to seven » (comptines mathématiques en plusieurs langues) avec le renfort du conservatoire (CRR93). Chaque nouvel opus du catalogue sera créé à l'occasion d'une soirée Mosaïque.

La Mosaïque des lexiques est un axe central qui se situe au carrefour entre recherche pluridisciplinaire (tâtonnements, essais publics), visibilité des résidences (présences régulières, étapes de travail), repérage de l'émergence (participation fréquentes d'étudiants ou jeunes artistes) et visibilité du travail avec les publics (restitution d'ateliers, participation d'amateurs). Il est l'événement le plus régulier du programme et est pensé comme un repère joyeux, symbole d'un esprit d'ouverture. Chaque mois, le public assiste à une soirée gratuite, unique, composite, parfois fragile, souvent généreuse qui n'est pas vouée à être diffusée autrement qu'à travers les traces et extensions publiées dans le Journal des Laboratoires. L'on peut y venir ponctuellement ou avoir le plaisir de suivre des chroniques ou recherches en cours sur la durée.

Partenaires associés :

Auberbabel (Aubervilliers)

La maison des Langues et des Cultures d'Aubervilliers

Mosaïk

Maison de la sagesse - traduire

Transmission

ModuloToit

OMJA

Maisons de quartier Paul Bert et Quatre-Chemins

CRR93

RFI

Maison de la Solidarité de Gennevilliers (Projet ZSP Nanterre-Amandiers / Radiofrance / GRAND MAGASIN)

Ecole d'art de Grenoble - Valence (ESAD)

Ecole d'art de Cergy (ENSAPC)

Centre Pompidou

CNAP

MAC/VAL

Cneai (Pantin)

2) CENTRE DE DEVELOPPEMENT DE LA DEAMBULATION URBAINE

Au vu de l'essor actuel des formes dites déambulatoires dans les arts, considérant la variété architecturale et géographique qu'offre Aubervilliers et ses alentours, et en souvenir de la présence situationniste sur le territoire, il nous paraît pertinent d'y fonder un Centre de Développement de la Déambulation Urbaine autrement dit CDDU. Cet organisme fictif proposera chaque trimestre des excursions bien réelles. Commande en sera passée à des experts de cette pratique ou à des néophytes soucieux de s'y essayer. Elle fera l'objet d'une résidence aux Laboratoires et en ville de 2 à 4 mois afin que l'artiste ait tout loisir, au gré de sa découverte des lieux, de composer une balade qui permettra aux habitants d'Aubervilliers de porter un nouveau regard sur leur ville ou aux curieux de la découvrir.

2019

Le 9 février : *Le jour du tabouret* par Michel Dector et Michel Dupuy

Le binôme Michel Dector et Michel Dupuy propose des « visites » en ville depuis 30 ans. Après une résidence d'un mois aux Laboratoires d'Aubervilliers, Dector et Dupuy a composé, le 9 février 2019, une déambulation guidée dans le quartier des Quatre-Chemins, partant des Laboratoires d'Aubervilliers jusqu'au nouveau café culturel Collective. Cette balade a invité le public à observer des détails architecturaux : des traces encore visibles de violences passées, un graffiti, des objets usés, une dent creuse. Prendre le temps au « Temps de lire », réfléchir à travers les énigmes des rues, tisser du silence et de la parole, porter un autre regard sur la ville.

Partenaires associés :

Service Patrimoine et archives de la Ville d'Aubervilliers
Café culturel Collective
Librairie « Le temps de lire »

Le 22 juin *Balade Toxique* par Jean Charles Teulier et Jade Lindgaard

« Découvrons quelques sites pollués du quartier, leur charme vénéneux, leur végétation ». Cette balade toxique prendra la forme d'une visite guidée des principaux lieux de pollution de l'environnement et de dérèglement climatique dans la ville d'Aubervilliers. Une discussion in situ entre Jade Lindgaard, journaliste, et Jean Charles Teulier, botaniste, proposera de redécouvrir l'espace de la ville à travers les plantes bio indicatrices. Ces plantes qui poussent spontanément nous donnent des informations sur la qualité des sols de la ville.

Partenaires associés :

La Semeuse

Service Patrimoine et archives de la Ville d'Aubervilliers
Les Petits prés verts // Les Jardins ouvriers des Vertus
Service Parc et Jardins Plaine Commune
Le réseau des AMAP Association pour le Maintien de l'agriculture Paysanne

Craig Shepard

Le compositeur new-yorkais Craig Shepard, se définissant lui-même comme walking artist, viendra en résidence aux Laboratoires d'Aubervilliers afin de proposer « On Foot : Aubervilliers » composé de 24 marches quotidiennes silencieuses de 3 à 12 heures et « Trumpet City : Aubervilliers ».

Avec ces deux projets, le compositeur américain Craig Shepard proposera une approche sensible de la ville d'Aubervilliers et de ses alentours.

Adaptation des marches pratiquées à Brooklyn depuis nombre d'années par le compositeur, les Silent Walks de *On Foot : Aubervilliers* seront des itinéraires d'écoute des sons de la ville. Tout auditeur pourra s'y joindre (délesté de son téléphone portable). Craig Shepard mènera des groupes de deux à quarante personnes pour des promenades au départ des Laboratoires d'Aubervilliers. Expéditions à dimensions variables allant de courtes distances (voisinage immédiat) à de longues promenades, s'aventurant jusqu'au Parc naturel régional de l'Oise au nord, la forêt de Sénart au sud, Chambourcy à l'ouest, Dampmart à l'est, chaque promenade reviendra aux Laboratoires où les enregistrements réalisés sur le terrain (« field recordings ») ce jour-là seront écoutés. Une fois le projet terminé, il y aura une archive de 24 enregistrements de terrain documentant les sons d'Aubervilliers et des environs. Ces Silent Walks seront au programme du Festival d'Automne.

Trumpet City : Aubervilliers reliera Pantin à Aubervilliers en disposant une quarantaine de trompettistes entre la Dynamo et le centre ville perpendiculairement à la RN2. Les instrumentistes se tiennent à 50 mètres les uns des autres le long de l'avenue de la République pour un concert d'une heure. La composition est une couverture sonore qui interagit avec le bruit de la circulation et le flux des passants. Cette réalisation qui renoue les liens autrefois engagés entre les Laboratoires et la Dynamo/Banlieues Bleues (RN2000) constituera le bouquet final de la présence de Craig Shepard aux laboratoires d'Aubervilliers et dans l'espace public.

L'œuvre de Craig Shepard n'ayant à ce jour jamais été entendue en France, *Trumpet City* et les Silent Walks seront à Aubervilliers une première.

Les relations avec le public feront l'objet d'une collaboration entre les équipes des Laboratoires, du Festival d'Automne et de la Dynamo.

La résidence de Craig Shepard fera l'objet :

- d'une préparation déjà entamée avec des partenaires locaux pour réunir des trompettistes professionnels et amateurs de formations musicales / disciplines variées,
- d'un travail avec des lieux et associations d'Aubervilliers pour réunir des habitants qui pourront grâce à cette nouvelle approche musicale de la ville, appréhender leur quartier autrement,

- d'enregistrements sonores et vidéo, traces à la fois écoutées sur le moment par les participants, éditées par la suite et diffusées sur internet.

Autre repère du programme, le CDDU et ses déambulations trimestrielles hors-les-murs propose une approche sensible du territoire urbain, pouvant mettre en suspens les différences linguistiques et faciliter la traversée de certains espaces difficiles à appréhender individuellement. A chaque fois, il s'agit d'accroître les sens et la perception de la ville, de déjouer son usage quotidien, de s'étonner de ce qu'on y avait jamais vu, dans ses moindres détails sonores ou visuels.

Les activités du CDDU peuvent faire l'objet de résidences plus ou moins longues et reposent sur un travail important avec les publics, les associations locales, les services de la ville.

Partenaires associés à cette résidence :

Festival d'Automne à Paris
La Dynamo/Banlieues Bleues
Villes des Musiques du Monde
Pôle Sup 93
Le CRR93
Maison des Pratiques Artistiques Amateurs
Le CRD Edgar Varèse de Gennevilliers
GMEA, Centre national de création musicale (Albi)
Ambassade des Etats-Unis
Place aux femmes
Maison de l'Emploi Aubervilliers (Mission locale)
Mosaïk
ModuloToit
CEDRE
OMJA
Boxing Beats

2020

- Nicolas Boone, cinéaste plasticien (Aubervilliers), adepte du « film à figurants ». Il déplace les foules pour de courts, moyens ou longs métrages dans lesquels il apparaît souvent lui même avec son porte-voix. Pour les Laboratoires d'Aubervilliers, il s'apprête à reprendre l'expérience des *films pour une fois*, tournages sans caméra ni pellicule qu'il pratiquait quand il était aux Beaux-Arts. Une pure chorégraphie de foule, donc, le temps d'un après-midi sur une place d'Aubervilliers : tous les spectateurs au centre de l'action !
- Amaia Urrea, plasticienne (San Sebastian) est amatrice de synonymes et championne d'herborisation. Elle invite à des détours et des bifurcations explorant conjointement le vocabulaire et la botanique. Cette excursion sera conçue dans le champ d'investigation et d'actions de la Semeuse.
- Pascale Murin, artiste infra-disciplinaire (Alfortville), offrira avec ÉPARPILLER un concert dispersé dans le quartier piéton de la Maladrerie (Aubervilliers) un samedi après-midi. Une quarantaine de choristes répartis dans les ruelles, recoins et placettes incitent par leurs chants en échos à la découverte de l'architecture brutaliste de Renée Gailhoustet.
- Martine Pisani et Theo Kooijman (Saint-Denis) sont respectivement chorégraphe et danseur. A l'issue d'un repérage et d'un travail sur le terrain, ils composeront une excursion urbaine dans laquelle on rencontrera les danseurs de la compagnie dispersés en milieu urbain et dans des paysages industriels.

2021

- Mathias Poisson et Alain Michard, scénographe et chorégraphe (Marseille, Rennes), organisent depuis plusieurs années, des « promenades blanches ». Les marcheurs portent des lunettes qui floutent leur perception de la ville et sont accompagnés par un marcheur qui voit et les guide. Il en résulte une perte des repères habituels et l'apparition de nouvelles sensations.
- Francesco Careri du groupe Osservatorio Nomade / Stalker (Rome) pratique des interventions en milieu urbain et aux frontières de la ville, pensées comme des dérives situationnistes.
- Une excursion dont les modalités sont encore à préciser, sera conçue avec la Semeuse. La Semeuse est une oeuvre-jardin de l'artiste slovène Marjetica Potrč créée pour les Laboratoires d'Aubervilliers. Cette « plateforme de recherche pour une biodiversité urbaine » est très active sur le territoire. Des visites ont déjà été organisées telles qu'une excursion autour des « mauvaises herbes » comestibles.

3) RESIDENCES DE RECHERCHE ET DE CREATION 2019/2021

DANSE ET ARTS VISUELS

Claudia Triozzi « VERS LA FIN DE POUR UNE THÈSE VIVANTE" & "UN CCN EN TERRE ET EN PAILLE » (2019 puis édition en 2020/21)

À partir du mois de février 2019, la chorégraphe Claudia Triozzi est en résidence aux Laboratoires d'Aubervilliers, avec un projet au long cours intitulé « Vers la fin de pour une thèse vivante ».

Initié en 2011, « Pour une thèse vivante » témoigne des réflexions de la chorégraphe sur les savoir-faire autres que le sien auxquels elle veut se confronter. Elle ne « disserte » pas sur un sujet de recherche : sa pratique scénique est sa thèse. Elle se montre en acte et en dialogue avec différents corps de métiers.

Dans le cadre de sa résidence aux Laboratoires d'Aubervilliers, Claudia Triozzi poursuivra cette recherche, tâchant de trouver pour sa *thèse vivante* une fin.

Elle investira l'atelier de construction des Laboratoires afin, dit-elle, « d'y créer un espace de mise en commun des connaissances et savoir-faire » sur le modèle des ateliers participatifs de réparation et fabrication (couture, confection, vélos, menuiserie...). Elle souhaite y organiser, avec l'intervention de professionnels ou d'amateurs avertis, des sessions d'apprentissage, réparation, bidouillage, ouvertes à tous. Dans le même temps et espace, invitation sera faite à des artistes (chanteur lyrique, sculptrice, tapissier/tapissière) et des théoriciens. Quitte à voir vaciller la frontière entre le spectacle contemporain. D'avril à octobre 2019, l'atelier « TISSER : une œuvre collective à plusieurs mains » convie des habitants d'Aubervilliers à partager leur savoir-faire pour réaliser ensemble une œuvre textile alliant tissage, couture, broderie, tricot.

En novembre / décembre 2019 et dans le cadre du Festival d'Automne, Claudia Triozzi installera dans les murs des Laboratoires UN CCN EN TERRE ET EN PAILLE. Cette étape importante et finale de sa *thèse vivante* articulera pendant trois semaines la fabrication d'une structure de 20m² en terre et en paille, des invitations à des artistes et chercheurs, l'exposition de quelques oeuvres choisies en lien avec son travail et, chaque samedi, la présentation d'étapes passées de sa thèse.

Claudia Triozzi rendra au passage hommage au chorégraphe Andy de Groat en reprenant sa pièce pour quatre danseurs et une corde «Rope dance Translation» (créée en 1974). Ce travail de reprise commencera à l'occasion de Camping au CND et sera finalisé à l'automne aux Laboratoires d'Aubervilliers. Claudia Triozzi sera accompagnée d'un ancien danseur d'Andy de Groat, Benoît Prunelier.

En 2020, se préparera un ouvrage autour de la recherche « Pour une thèse vivante » de Claudia Triozzi, qui sera publié en 2021.

Partenaires associés à la résidence :

Collectif Terre Paille IDF : association vise à promouvoir et démocratiser l'emploi de la paille dans la construction à l'échelle régionale, en raison de la pertinence du matériau sur les questions de qualités environnementales, sociales, économiques et sanitaires du bâti francilien.

CRAtterre : association et Laboratoire de recherche de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, qui rassemble chercheurs, professionnels et enseignants, et travaille avec de nombreux partenaires, ce qui permet d'établir des liens créatifs entre recherche, actions de terrain, formation et diffusion des connaissances.

Depuis 1920 : réseau de créatifs et d'artisans à Aubervilliers, tissé par des années de pratique et d'échange dans les milieux artistiques européens offre un regard artistique et un savoir-faire artisanal dans le souci de respecter, recycler les matériaux utilisés.

La Semeuse

Recup'solidaire

Festival d'Automne à Paris (acquis) - Fondation Hermès (acquis)

CN D (Pantin) - Ecole d'Art de Cergy et Galerie Ygrec

Centre Pompidou (prêt d'oeuvres) - CNAP (prêt d'oeuvres)

Groupe Estime de Soi redynamisation à l'emploi - Auberfabrik (Aubervilliers)

Association Mozaïk (Aubervilliers) - La Nounourserie de Bafah (Aubervilliers)

Mode Estime (Île-Saint-Denis) - Lycée Jean-Pierre Timbaud (Lycée technique, Aubervilliers)

Ecole nationale de design industriel (ENSCI, Paris) – CNL - Les Presses du Réel

DANSE

Elsa Michaud et Gabriel Gauthier : « RIEN QUE POUR VOS YEUX » (2019/2020)

Aux Laboratoires d'Aubervilliers, Elsa Michaud et Gabriel Gauthier seront en résidence de création pour préparer « RIEN QUE POUR VOS YEUX », une pièce de danse pour personnage de fiction.

Après leur première pièce COVER, qui reprenait les postures iconiques du spectacle vivant en proposant une version alternative du répertoire chorégraphique contemporain, RIEN QUE POUR VOS YEUX s'empare des codes de la cinégenie.

Comment expliquer le plaisir particulier que procurent les films de James Bond, pourquoi peut-on revoir ces films d'innombrables fois ? Le marketing, l'histoire ou la mythologie ne suffisent pas à répondre à cette question.

RIEN QUE POUR VOS YEUX est une pièce qui cherche à saisir le plaisir cinématographique, une étude narrative, chorégraphique et esthétique sur des figures iconiques.

Il s'agira d'étudier la typologie d'un ensemble de héros fictifs qui ont marqué le cinéma et la mémoire collective, plus particulièrement dans le cinéma d'action, d'épouvante ou d'horreur, et d'en saisir les attributs, la gestuelle et les signes distinctifs, c'est à dire la chorégraphie. Ce qu'il reste de ces gestes est sûrement la forme d'une nouvelle danse. Elsa Michaud & Gabriel Gauthier évacueront de leur recherche les comédies musicales, et les films sur des personnages qui dansent.

RIEN QUE POUR VOS YEUX est une danse de fiction, fondée sur le plaisir du spectateur, le suspense et l'exotisme, qui matérialise le fantôme d'une héroïne contemporaine, à travers une dizaine de courts chapitres chorégraphiques. Un ballet minimal pour reprovoquer physiquement des sensations de cinéma, juste avec le corps, la musique et la lumière, rien que pour vos yeux.

La recherche d'Elsa Michaud & Gabriel Gauthier sera alimentée à la fois par des ateliers ouverts à tous centrés sur les notions de personnages, d'identités, et de caractérisation physique et par des ateliers en milieu scolaire (au Lycée Le Corbusier dont la Proviseure, Mme Laurence Leyendecker est intéressée par leurs interventions) autour du processus d'écriture mêlant danse, littérature, cinéma, intitulés : « suspension volontaire de l'incrédulité ».

Elsa Michaud et Gabriel Gauthier souhaitent également donner des ateliers chorégraphiques en lien avec leur création en cours, auprès de publics empêchés, dans la continuité de leur expérience d'emploi d'été en établissement spécialisé.

Ils interviendront également dans le cadre du programme de formation « L'Hypothèse continue » aux Laboratoires d'Aubervilliers à destination de jeunes artistes récemment sortis d'école de danse, d'art et de musique afin Elsa Michaud et Gabriel Gauthier puissent parler de leur expérience d'insertion professionnelle.

En 2020, Elsa et Gabriel poursuivront leurs interventions en milieu scolaire et au sein d'un établissement spécialisé et les Laboratoires d'Aubervilliers continueront de les accompagner dans leur structuration. Leur spectacle Rien que pour vos yeux sera diffusé avec le soutien des Laboratoires (mise en réseau) tandis qu'ils poursuivront, dans les lieux, leurs investigations chorégraphiques et littéraires, régulièrement visibles au sein des Mosaïques des Lexiques.

Partenaires associés à la résidence :

L'association UFE : association créée par l'artiste César Vayssié

La Ménagerie de Verre : véritable laboratoire d'expérimentation de danse et de théâtre, à la fois comme espace physique mais aussi comme espace symbolique

Le Pacifique: centre de développement chorégraphique national est un lieu de soutien à la création, la diffusion, l'éducation artistique et culturelle et la formation

Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris

Lycée Le Corbusier (Aubervilliers)

SESSAD (Service d'Éducation Spécialisée et de Soins A Domicile à Aubervilliers)

ARTS VISUELS

Phoenix Atala et "DÉFAILLANCE CRITIQUE » (2019/2020)

Les Laboratoires d'Aubervilliers accueillent l'artiste, metteur en scène, réalisateur et vidéaste Phoenix Atala pour un projet de recherche et de création abordant plusieurs thématiques croisées : l'ARTISTE / le LIEU / le TERRITOIRE.

Pour sa résidence à Aubervilliers, Phoenix entend écrire, préparer et tourner un film de science-fiction intitulé *Défaillance critique*. Ce film narrera l'histoire d'un artiste, accueilli en résidence dans un centre d'art, qui découvre qu'il est un robot et décide de se hacker lui-même afin d'accéder à son propre programme et prendre le contrôle de son corps et de son esprit.

Mêlant animation basique, réflexion documentaire et séquences hollywoodiennes à petit budget *Défaillance critique* déclinera avec la légèreté d'une comédie les thèmes inquiétants de l'obsolescence programmée, de la dépendance à la machine, de l'arrivée annoncée du cyborg.

Ainsi qu'il aime le faire, Phoenix Atala racontera dans le film lui-même toutes les étapes de sa fabrication, depuis l'écriture du scénario jusqu'au montage final, en posant au passage des questions sur sa position d'artiste invité face à une équipe, un territoire, une population : qu'attend-on d'un artiste en résidence ? Souhaite-t-on qu'il rencontre les habitants du quartier ? Qu'il travaille avec eux ? Quels sont ses préjugés à leur égard ? Quels sont leurs préjugés à son égard ? Comment les impliquer sans les instrumentaliser ?

Défaillance critique agitera également en sourdine le thème de l'acceptation de soi ; la conscience d'appartenir à une minorité, la libération qu'entraîne cette prise de conscience. Il se présente ainsi comme un film auto descriptif et auto biographique : l'histoire d'un artiste, accueilli en résidence dans un Musée ou Lieu d'expérimentation artistique (Vitry & Aubervilliers) intégrant le territoire et sa population à son projet, et découvrant qu'il fait partie d'une société secrète.

Le scénario sera élaboré sur place, au fil des repérages et des rencontres. Les scènes seront tournées essentiellement en extérieur. Les répétitions auront lieu aux Laboratoires. Certaines scènes seront issues directement d'ateliers proposés en amont aux habitants d'Aubervilliers.

Phoenix Atala, avec la complicité des Laboratoires d'Aubervilliers, a la volonté de partager régulièrement avec le public l'état de sa recherche et d'inscrire le projet localement. Dans ce sens, un important programme d'ouvertures publiques est prévu tout au long de sa résidence : des interventions récurrentes dans la *Mosaïque des Lexiques* et sa revue papier ; un atelier en 3 étapes ; jusqu'à une exposition de traces choisies du tournage (accessoires, textes, images, scènes coupées au montage).

La résidence de Phoenix Atala se déroulera d'avril 2019 à mars 2020 aux Laboratoires d'Aubervilliers. Elle alternera des temps de recherche, un atelier et des temps de création (répétition, tournage, montage).

Partenaires associés à la résidence :

MAC/VAL (Vitry-sur-Seine)
Maison de quartier Paul Bert (Aubervilliers)
Régie de quartier Maladrerie (Aubervilliers)
CAPA (Aubervilliers)
Service architecture et patrimoine de la Ville d'Aubervilliers
Cinémas 93
Cinéma Le Studio (Aubervilliers)
Galerie Ygrek (Aubervilliers)
Cneai (Pantin)
Ciné 104 (Pantin)

ECRITURE ET TRADUCTION

PASCAL POYET (2019)

D'avril à décembre 2019, l'auteur, traducteur et éditeur Pascal Poyet sera en résidence d'écriture et de traduction aux Laboratoires d'Aubervilliers.

Il a entamé une recherche sur la traduction à partir des 154 sonnets de Shakespeare. Nous lui proposons d'enrichir et de partager cette étude à Aubervilliers en l'inscrivant pleinement dans notre programmation.

Cette résidence d'écriture se déploiera à travers différents axes et rendez-vous.

Un temps important sera consacré à son travail de traduction, mais celui-ci se nourrira de temps d'échange et de rencontres.

Il mènera des ateliers parlés de traduction (dans des lycées et/ou tout public avec la Maison des Langues et des Cultures), séances ludiques et collaboratives.

Tout au long de la résidence, Pascal Poyet donnera régulièrement des nouvelles de sa traduction de Shakespeare dans le cadre de la Mosaïque des Lexiques.

Cette présence s'inscrit sur le territoire d'Aubervilliers où plus de 108 langues sont parlées.

Pascal Poyet endossera également le rôle de rédacteur en chef de deux numéros de la revue des Laboratoires d'Aubervilliers, aboutissement éditorial de la revue vivante *la Mosaïque des Lexiques*.

D'avril à décembre 2019, il animera chaque mois deux à quatre ateliers scolaires, une soirée Mosaïque, un atelier parlé de traduction tout public le samedi qui suivra ladite soirée et de temps à autre une rencontre en librairie ou bibliothèque, et au sein d'une université.

Partenaires associés à la résidence :

Les Mots passants
Bibliothèques
Maison des langues et des cultures
Campus Condorcet
Etablissements scolaires
Maison de la sagesse - traduire
Librairie La Petite Egypte (Paris)

GRAPHISME / ARTS VISUELS

DAVID POUILLARD & GUILLAUME RANNOU (2019/2020/2021)

Graphistes et grammairiens amateurs, ils ont déjà publié un « Précis de conjugaison ordinaire » puis des « Très précis de conjugaison ordinaire ». Ils y jouent à composer de nouveaux verbes à partir de titres de chansons par exemple (« Ne pas me quitter », « be-bop-a-luler », « si aller à Rio ») ou

d'expressions figées (« commencer à bien faire », « tout bien peser », « être ou ne pas être »). Ils excellent aussi à réanimer les locutions endormies qu'ils placardent en slogans (« ENCORE HEUREUX », « PEU IMPORTE » etc.) en les imprimant sous la forme de multiples ou peignant sur des façades. Extrait de son contexte, isolé sur la feuille, un mot, une expression deviennent :

- un objet graphique à part entière
- un message autonome énigmatique
- une interrogation sur l'ensemble de la langue.

David et Guillaume participeront à la Mosaïque des Lexiques en disséminant des mots, locutions, conjugaisons dans le bâtiment, sur les murs, mais aussi dans le quartier par accrochage, tracts et affiches, en accord avec les services municipaux.

Une résidence IN SITU (dispositif départemental) commencera en septembre 2019 le temps d'une année scolaire dans un établissement scolaire du 93 avec des ateliers autour des locutions présentes dans le langage des collégiens et lycéens : « genre », « grave », « voyons voir », « tu m'étonnes », « et comment », « c'est dire » ou encore « ça le fait » sont-elles encore d'actualité ? Recherche linguistique de terrain menée avec des classes de français.

Partenaires associés à la résidence :

CAPA
Etablissements scolaires
Maison de quartier Paul Bert
Service patrimoine et communication de la Ville d'Aubervilliers
RATP
ACTORAL à Marseille
CAC de Bretigny
Centre d'art Passerelle (Brest)

MUSIQUE

TOM JOHNSON & FABRICE VILLARD (2019/2020/2021)

Au travers d'une résidence, Tom Johnson et Fabrice Villard profiteront de la multiplicité des langues parlées à Aubervilliers pour augmenter la partition « Counting to seven » (comptines chiffrées en plusieurs langues différentes) de Tom Johnson. Il en existe déjà en Français, Hébreu, Italien, Japonais, Indonésien, Allemand, Russe, Basque, Irlandais, Hongrois, Anglais, Malinké, Okinawanais, Tadjik, Muruwari, Indonésien, Swahili, Géorgien, Krobo et en langue des signes. Ils s'appêtent ainsi à agrandir le catalogue au gré de rencontres avec des locuteurs locaux. Fabrice et Tom envisagent de plus des collaborations avec des élèves de lycées et collèges d'Aubervilliers. Au fur et à mesure de leur composition, les opus successifs apparaîtront en création mondiale au programme des soirées Mosaïque. L'ensemble Dedalus, dirigé par Didier Aschour, pour lequel a été composé « Counting to seven », viendra lui aussi interpréter la partition dans le cadre de la revue mensuelle vivante.

Partenaires de la résidence :

CRR93 et la classe d'improvisation de Philippe Pannier
Auberbabel
Maison des langues et des cultures d'Aubervilliers
GMEA d'Albi

THÉÂTRE

ADELIN ROSENSTEIN ET « LABORATOIRE-POISON 2 » (2020)

Après « Décris-Ravage », long documentaire théâtral consacré à la question de Palestine, la metteuse en scène allemande Adeline Rosenstein, basée à Bruxelles, s'intéresse dans Laboratoire-Poison 1 à la figure du héros dans l'histoire coloniale. Avec Laboratoire-Poison 2, qui sera mis en chantier en 2020, elle souhaite poursuivre ses recherches historiques et philosophiques autour des événements controversés de la guerre d'Algérie ainsi que de la colonisation du Congo et du Mozambique. Dans ses spectacles Adeline Rosenstein analyse, archives en main, la construction des récits historiques s'inquiétant au passage de sa propre légitimité à les analyser. Elle créera Laboratoire-Poison 1 en janvier 2020 à Bruxelles et aura ensuite besoin, pour Laboratoire-Poison 2, d'un lieu équipé permettant de poursuivre l'ouvrage en cours et de le confronter régulièrement à un public. Nous avons convenu avec elle que cela se ferait aux Laboratoires à partir de janvier 2020. La diversité de la population d'Aubervilliers permettra en outre à Adeline de continuer sa collecte de récits de l'histoire des colonies via entretiens et archives. Plusieurs étapes de la fabrication du spectacle seront testées en public aux Laboratoires qui diffuseront également Laboratoire-Poison 2 dans sa forme finale pour quelques représentations à l'issue de la résidence.

Partenaires de la résidence :

Service des archives municipales

Société de l'histoire et de la vie à Aubervilliers

Maison des Langues et des Cultures d'Aubervilliers

Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie-Maroc et Tunisie (FNACA)

Bureau d'Accueil et d'Accompagnement des Migrants (BAAM)

DANSE

ONDINE CLOEZ (2020/2021)

Le projet L'art de conserver la santé est une pièce chorégraphique chantée qui s'inspire du recueil «Regimen Sanitatis Salernitanum ou l'art de conserver la santé». J'ai découvert ces textes en cherchant des informations sur la culture des plantes médicinales pour mon jardin. Un des conseils d'introduction d'un livre sur le jardinage était d'apprendre par coeur les aphorismes de Salerne, afin de de connaître les vertus et propriétés de ces plantes.

Régimen Sanitatis Salernitanum ou L'art de conserver la santé est un ouvrage anonyme, probablement collectif, écrit au XIIIème siècle. Il reprend les préceptes de l'école de Salerne, considérée comme la première université de médecine européenne. Il fut d'abord rédigé en latin, puis traduit vers le vieux français, et enfin vers le français. Ce sont de courts poèmes rédigés en alexandrins concernant l'hygiène et diverses manières de rester en bonne santé, et donc de ne pas mourir. Je cherche à la fois des manières de nous rapprocher du Moyen-Age, mais aussi d'assumer le fait que notre imaginaire puisse travailler avec le manque. Tous ces gestes perdus et absents me semblent être une piste riche pour penser les corps mouvants de ces chansons. Je m'appuie aussi sur le travail de Guillemette Bolens, et plus particulièrement sur son travail autour de la kinésie en littérature. Je pense que d'associer le langage dans cette recherche des gestes perdus pourrait être une piste intéressante. » Ondine Cloez
Cette résidence chorégraphique sur deux ans se fera en lien étroit avec La Semeuse afin d'accompagner cette recherche autour du geste dansé et de la botanique.

Partenaires de la résidence :

La Pépinière (Aubervilliers)

Muséum d'Histoire Naturelle / Jardin des Plantes

CND

Rencontres chorégraphiques de Seine Saint-Denis

ECRITURE ET TRADUCTION

VIRGINIE BOBIN (2020)

Virginie Bobin est curatrice et critique indépendante, avec un intérêt particulier pour la performance, les formes expérimentales de recherche artistique, le rôle de l'art, des artistes et des institutions artistiques dans la sphère publique, et les formats qui excèdent celui de l'exposition. Elle mène actuellement un travail de recherche sur les enjeux politiques et affectifs de l'apprentissage des langues notamment sur les corps, intitulé « LA FABRIQUE DES INTRADUISIBLES ». Les Laboratoires d'Aubervilliers seront un lieu d'accompagnement de sa recherche sur la traduction dans la lignée de la résidence de Pascal Poyet en 2019. Elle sera en charge de la coordination éditoriale de la revue papier et animera des ateliers de traduction.

Partenaires associés à la résidence :

Les Mots passants
Bibliothèques
Maison des langues et des cultures
Campus Condorcet
Etablissements scolaires
Maison de la sagesse - traduire
Librairie La Petite Egypte (Paris)

ARTS VISUELS

NELLY MAUREL (2020)

« Nelly Maurel prend le monde en l'état : ses clichés égrillards et mornes, son tourisme mental, sa science à moustache qui se croit glabre, ses dents de mécanique immobile. Son travail ne décale ni ne dézingue : il constate en tâtant beaucoup ; en soupesant. Il ne met pas d'un côté les mots, de l'autre côté les choses : plus que leurs rencontres improvisées, il organise des greffes gênantes, des mots-valises aux poignées en guimauve, des approximations très-rigoureuses, parfois, une littéralité en pagaille, des jeux aux coiffures impeccablement hirsutes ou aux cheveux, trop gras, qui collent sur un côté. Antenne n'est pas la capitale de la Grèce est l'une de ces perfections dont on ne sait s'il faut rire ou se désoler beaucoup - on pourra donc faire les deux, mais en même temps. » Nathalie Quintane
Les Laboratoires d'Aubervilliers seront à la fois un lieu de production et de diffusion de la recherche de Nelly Maurel à la croisée de l'écriture, la performance et le dessin.

FAYÇAL BAGHRICHE (2021)

Vidéaste, photographe et performeur et assez souvent menteur, Fayçal Baghriche se plaît à jouer non sans humour avec les symboles collectifs et les réflexes d'identification. Il monte par exemple la version arabe et américaine du même péplum pour faire dialoguer les personnages dans leurs langues respectives, ou bien il expose 28 drapeaux de différents pays enroulés sur eux-mêmes de sorte qu'il est impossible de distinguer l'un de l'autre.

Au sortir d'une longue année sabbatique, Fayçal Baghriche reprendra de l'activité aux Laboratoires d'Aubervilliers.

Ses participations à la Mosaïque des Lexiques se nourriront sans doute de sa récente étude de la langue arabe en tant que franco-algérien.

Partenaires associés à la résidence :

Galerie Jérôme Poggi

NB : EN L'ÉTAT ACTUEL DE LA PROGRAMMATION, LES RÉSIDENCES POUR 2021-2022 RESTENT ENCORE À CONFIRMER OU PRÉCISER, ELLES LE SERONT ULTÉRIEUREMENT.

4) ACCUEIL DE SPECTACLES CHOREGRAPHIQUES

Selon le souhait de la nouvelle direction d'un retour marqué au spectacle vivant et à un plus grand nombre de rendez-vous publics, les Laboratoires d'Aubervilliers accueilleront plusieurs fois l'an des festivals de danse et de musique proposés par ses partenaires (CND, Rencontres chorégraphiques de Seine Saint-Denis, Banlieues Bleues).

Dès juin 2019, à l'occasion de « CAMPING » (CND), le spectacle « Hauts Cris (miniature) » du chorégraphe Vincent Dupont, précisément créé aux Laboratoires en 2005, y sera repris pour trois représentations, en dialogue avec une exposition de film du chorégraphe présentée aux Laboratoires d'Aubervilliers.

5) L'HYPOTHÈSE CONTINUE, nouvelle formation pour jeunes artistes 2019/2021

Sous l'appellation de L'hypothèse continue, la nouvelle direction des Laboratoires d'Aubervilliers ambitionne de ménager un temps particulier dévolu aux jeunes artistes au sortir de l'école. Trois semaines dans les lieux pour une quinzaine de participants : échanges d'informations autour de la transition post-études (besoins, organisation, administration, rapport aux institutions, connexion avec un réseau) assortie de la proposition de concevoir ensemble une présentation publique de leurs travaux.

Un comité dit d'accueil et de soutien (artistes, enseignants, personnes actives dans le champ des pédagogies alternatives ou formations expérimentales de France et de Belgique) va se former et se réunir dès le printemps 2019 pour préparer le terrain et envisager les modalités de la première édition de L'hypothèse continue qui aura lieu en 2020.

Ce dispositif réunirait plusieurs écoles : le Master Exerce / ICI-CCN Montpellier, Ecole d'art de Grenoble/Valence, Ecole de Cergy et l'ERG (Ecole de Recherche Graphique) à Bruxelles.

Comité d'accueil et de soutien (de près ou de loin) : Peggy Pierrot (Bruxelles) ERG, a.pass et Magasin des Horizons (Ex Magasin-Cnac), François Deck (Grenoble), Pauline Le Boulba (Paris / Université Paris 8), Katia Schneller (Paris ESAD Grenoble), Claudia Triozzi (Paris / ENSAPC), Antoinette Ohannessian (Paris, ESAD Grenoble).

Parallèlement à cet espace de pédagogie ambitieux, Les Laboratoires accueilleront régulièrement des étudiants à travailler in situ et à le proposer devant un public, à l'instar de la 1ère Mosaïque des Lexiques avec seize étudiants de l'ARC mené en collaboration avec Benjamin Seror à l'ÉSAD Grenoble-Valence et Antoinette Ohannessian. Par souci d'offrir un regard critique d'un travail en train de se faire, des workshops seront accueillis aux Laboratoires d'Aubervilliers. En effet, initié en 2012 à l'ENSA Bourges sous l'initiative d'étudiants accompagnés par Claudia Triozzi, « Je fais ce que je fais » se veut être un temps d'expérimentation et de création lié aux champs de l'action et de la performance. En 2019, des étudiants de L'ENSAPC Cergy, de la HEAR Strasbourg et de l'ENSA Bourges ont pris possession des Laboratoires pendant une semaine pour ensuite présenter leurs travaux en cours à un public nombreux.

6) LA SEMEUSE plateforme de recherche pour une biodiversité urbaine

La Semeuse continue ses actions en partenariat avec des acteurs du champ environnemental, social et culturel.

Un réseau de jardiniers est en train d'être mis en place avec les jardins d'Aubervilliers afin de valoriser et de partager les expériences et connaissances des habitants. La Semeuse souhaite continuer à revaloriser le geste du troc. L'intention est de permettre à cette plateforme de recherche pour une biodiversité urbaine de devenir un lieu d'information et de réflexion sur les organismes génétiquement modifiés. La réappropriation de la production alimentaire passe par l'information de ce que les multinationales, liées aux politiques gouvernementales, imposent aux producteurs et par voie de conséquence aux consommateurs.

> Les menus de La Semeuse

Une à deux fois par trimestre, des menus seront organisés par La Semeuse en lien avec des associations albertivillariennes. L'objectif de cette programmation est de renforcer les liens entre les différentes associations, leurs adhérents et les albertivillariens à travers un geste simple et quotidien : la cuisine. La Semeuse et ses plantes serviront de base d'expérimentation à des repas thématiques, une fois par trimestre. Un atelier de cuisine ouvert à tous sera proposé en matinée, ce moment d'échanges et de savoir-faire s'achèvera par une dégustation.

> Agriculture Urbaine et Jardinage Collectif avec les habitants d'Aubervilliers

L'objectif de l'année 2019 est de développer un jardin en cultures associées. Les associations de plantes permettront de fortifier et de nourrir le sol du jardin de La Semeuse. Le jardin de La Semeuse fonctionne sur les principes de la Permaculture. Trois éthiques sont donc respectées :

- Prendre soin de la terre et de toutes ses formes de vie, ce qui permet de sensibiliser les urbains du quartier des Quatre chemins à l'utilité des insectes, mais aussi des plantes considérées comme « indésirables ».
- Prendre soin des personnes et bâtir une communauté autour de la biodiversité en ville et du jardinage
- Redistribuer les surplus. En 2019, une expérimentation sera faite dans le jardin autour de la plantation en plantant différentes variétés de plantes de la même famille. L'objectif est de développer des plants et des graines plus résistants pour l'année prochaine. L'ambition de cette action est de sensibiliser les habitants au recyclage, à la réutilisation et au « Do it yourself ».

> L'AMAP La Semeuse

L'AMAP – Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne – est un partenariat entre un groupe de citoyens (appelé « groupe en AMAP ») et une ferme paysanne (appelée « ferme en AMAP ») qui engagent réciproquement les uns à préfinancer la production de légumes ou aliments et les autres à en assurer la dite production. Le principe est de créer un lien pérenne entre paysans et consommateurs. L'objectif est que les habitants deviennent de réels acteurs sur les questions de l'alimentation durable et meilleure pour la santé et de mobiliser les personnes du quartier autour de L'AMAP La Semeuse et d'identifier le lieu comme espace de partage.

> La Grainothèque de La Semeuse et le Groupe local Ile-de-France

Aujourd'hui, La Semeuse travaille à revaloriser le geste du troc en le développant et en informant les personnes les moins sensibilisées aux problématiques environnementales qui sont liées aux graines génétiquement modifiées. Des rencontres sont organisées tous les trimestres afin que les jardiniers professionnels, amateurs et curieux se rencontrent et échangent graines mais aussi savoir-faire. Ces rencontres sont organisées dans les jardins du réseau de toute l'Île-de-France pour faire découvrir de nouveaux lieux mais aussi de nouvelles personnes. L'objectif est de créer un mouvement fort propre à l'Île-de-France pour la défense du local et de le développer pour la création d'atelier, de projection et de conférence. La Grainothèque est accessible à tous et tout au long de l'année.

> Ateliers animés par des artistes invités

Une invitation sera faite pendant toute l'année à l'artiste Gaya Topow. Cette artiste qui vit et travaille à Paris, axe sa recherche sur l'alimentation. Elle s'intéresse à la création d'œuvres comestibles, d'installations à déguster ou encore de scénographies gustatives.

Une invitation de l'artiste Italien Luigi Coppola. Il s'intéresse à l'évolution de la pratique de l'agriculture, plus précisément aux graines. Il part du principe que les graines et les plantes se déplacent tout autant que les humains et qu'aujourd'hui il est difficile de penser les plantes comme endémiques, mais plutôt en terme d'adaptabilité.

« Drôles d'histoires » est un projet mené par les artistes plasticiennes Anne Baltazard, Julie Desquand et Judith Vittet invitées par l'association Auberfabrik et en partenariat avec le Musée du quai Branly. Le projet consiste à explorer le maillage des histoires du territoire.

> Les ateliers menés par La Semeuse

*Ateliers Aubervacances, centre de loisirs. Pour l'année 2019, La Semeuse interviendra directement dans le centre de loisirs qui se situe dans l'école Charlotte Delbo. Des ateliers y seront menés par l'éco-animatrice Ariane Leblanc pour accompagner les écoliers autour de la sensibilisation à l'alimentation saine et de saison.

*Atelier avec le Sessad (service d'éducation spéciale et de soin à domicile) d'Aubervilliers pour sensibiliser les enfants en handicap cognitif à la biodiversité et aux écosystèmes.

*Atelier avec le soutien scolaire de Boxing Beat, salle de boxe voisine des Laboratoires, sur la sensibilisation au jardinage et des questions de l'alimentation.

*Atelier avec le CEDRE, centre dédié au demandeur d'asile et réfugié pour la création d'un jardin dans le centre de la Villette Quatre Chemins

*Scolaires : création de jardin et sensibilisation au semis et à la plantation

Partenaires associés au projet :

Le Sessad (service d'éducation spéciale et de son à domicile) d'Aubervilliers

Les OMJA

L'école des actes du Centre Dramatique National la Commune

Cyclofficine

Association Point de Rassemblement

Association Frères Poussière

Régie de Quartier de La Maladerie

Les Petits prés verts // Les Jardins ouvriers des Vertus

Centre de Formation pour adultes ADL

Paris Collège of art

Ecole d'Architecture de la Villette

La boutique de quartier Paul Bert

Service Parc et Jardins Plaine Commune

Service déchets et fêtes Plaine Commune

Maison de quartier des Quatre Chemins (Pantin)

Voisins d'ici et d'ailleurs

Les Femmes en insertion de la Maison de l'Emploi d'Aubervilliers (dispositif RSA)

Boxing Beat (pour le soutien scolaire)

Centre de Loisirs Aubervacances

Le réseau des AMAP Association pour le Maintien de l'agriculture Paysanne

Graine de Troc

CEDRE centre dédié aux demandeurs d'Asile

7) RESTAURATION

La nouvelle direction des Laboratoires d'Aubervilliers souhaiterait, d'ici 2021, mettre en place une restauration quotidienne et bon marché à destination des usagers du quartier notamment à l'heure du déjeuner. Les modalités en restent à évaluer dans la mesure des possibilités légales et techniques. Des travaux seront à prévoir.

8) LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis leur ouverture en 2001, Les Laboratoires d'Aubervilliers collectent des ouvrages afin de constituer un fond précis et particulier sur l'art contemporain. Attentifs au travail d'archivage autour des projets réalisés aux Laboratoires, ils créent une ressource précieuse, témoin de la création de projets artistiques dans le contexte contemporain international.

La Bibliothèque des Laboratoires, accessible au public, référence près de 3 000 ouvrages. Ressource documentaire et bibliographique en matière d'art contemporain, elle met à disposition pour consultation, et pour tous ceux qui le souhaitent, des éditions d'artistes, des catalogues d'expositions, des ouvrages théoriques, ainsi qu'un fonds en transformation permanente, alimenté au gré des projets portés par Les Laboratoires d'Aubervilliers.

Les archives des projets : parallèlement à la constitution de son fonds, Les Laboratoires d'Aubervilliers ont également constitué une archive des projets réalisés depuis quelques années, consultable sur place.

Des fonds ont été créés début 2019 autour du langage (Mosaïque des Lexiques) et des déambulations urbaines (CDDU) et sont alimentés régulièrement.

9) ÉDITIONS

REVUE PAPIER

La Mosaïque des Lexiques fera l'objet d'un Journal en papier semestriel : traces, compléments et rebonds des soirées publiques, propositions spécifiques de leurs contributeurs, mais également petites annonces, images et échos de toutes les activités des Laboratoires y seront publiés.

Chaque année, un écrivain et traducteur en résidence en sera le rédacteur en chef.

AUTRES EDITIONS

En 2019, nous ne prévoyons pas d'édition nouvelle mais à partir de 2020, nous travaillerons sur des projets éditoriaux à partir des résidences initiées en 2019. Ce sera dans un premier temps le cas de « Pour une thèse vivante » de Claudia Triozzi.

Les autres artistes dont les résidences pourront mener à des publications en co-édition d'ici 2021 sont:

- Pascal Poyet (traduction des sonnets de Shakespeare)
- Tom Johnson et Fabrice Villard (partitions et langues)
- Elsa Michaud et Gabriel Gauthier (partitions chorégraphiques)
- les excursions du CDDU (recueil de partitions de marches)
- Ondine Cloez (poèmes dansés)
- David Poullard et Guillaume Rannou (travaux graphiques autour du français)
- Nelly Maurel (dessins et textes).

BUDGET PREVISIONNEL 2019-2020-2021

CHARGES PREVISIONNELLES	2 019	2 020	2 021
CHARGES DE STRUCTURE (Sous total 1)	422 200	441 500	446 000
PERSONNEL	349 818	355 786	357 786
Salaire brut	249 254	252 422	253 822
Salaire net permanent	242 022	246 022	247 022
Salaire net personnels supplémentaires	2 500	2 500	2 500
Indemnités de transport	2 700	2 800	2 900
Service civique	1 032	1 100	1 200
Charges sociales	101 564	103 364	104 164
ACHATS et SERVICES EXTERIEURS	50 000	55 400	58 400
Achats	4 800	5 600	6 300
Petit équipement et fournitures techniques	2 000	2 500	3 000
Fournitures administratives	1 600	1 800	1 900
Autres achats	1 200	1 300	1 400
Services extérieurs	13 300	15 300	16 000
Location mobilière (crédit bail etc)	6 500	7 000	7 500
Entretien/Réparation équipement	500	1 500	1 500
Entretien/Réparation voiture	300	300	300
Maintenance informatique, bureautique et site	2 500	2 500	2 500
Assurances	3 500	4 000	4 200
Autres services extérieurs	31 900	34 500	36 100
Honoraires administratifs	9 500	9 000	9 600
Communication et impression	7 000	8 000	8 000
Ouverture (bibliothèque, sécurité, bar)	5 000	5 000	5 000
Voyages, déplacements, hébergements	2 000	2 000	2 000
Réceptions	500	500	500
Affranchissement	2 300	2 500	3 000
Telecommunications	3 600	4 000	4 000
Services bancaires	2 000	2 500	3 000
Collations	1 000	1 000	1 000
AUTRES CHARGES ET IMPÔTS	22 381	30 313	29 813
Charge de gestion courante	500	500	500
Congés Payés	1 500	1 500	1 500
Déduction de charges patronales (7%)	-8 656	-8 224	-8 424
Dotations aux amortissements	23 037	31 537	32 237
Variation de stocks	-1 000	-2 000	-3 000
Charges exceptionnelles: (IRC)	7 000	7 000	7 000
CHARGES D'ACTIVITES 2019 (Sous Total 2)	212 800	214 500	216 000
TOTAL CHARGES (Sous totaux 1+2)	635 000	656 000	662 000

PRODUITS PREVISIONNELS	2 019	2 020	2 021
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ET/OU D'ACTIVITES (Sous total 1)	468 775	502 615	507 715
Ministère de la Culture et de la communication, DRAC IDF, service Musique et Danse	222 924	222 924	222 924
DRAC (Pdv)	-11 746	-11 746	-11 746
Conseil Régional IDF	88 000	88 000	88 000
Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis	100 000	121 400	121 400
Ville Aubervilliers	54 000	56 400	56 400
Service civique	960	1 000	1 100
Conseil Régional / DRAC IDF / Conseil Départemental : aide à l'investissement (équipement)	14 037	14 037	14 037
Ville Aubervilliers : aide à l'investissement (travaux)	10 000	10 000	10 000
SUBVENTIONS SUR PROJETS (Sous total 2)	103 217	81 431	79 881
Ministère de la Culture et de la communication - Culture et Lien social // Claudia Tiozzi	10 000		20 000
Ministère de la Culture et de la communication - Dispositif de jumelage Sortir du cadre // CDDU		5 000	5 000
DGLFLF - Sensibilisation aux enjeux linguistiques // La Mosaïque des Langues	1 500	3 000	3 000
Conseil régional - Aide à résidence Arts Visuels // Claudia Tiozzi	7 000	10 000	10 000
Conseil régional - FORTE // Elsa Michaud et Gabriel Gauthier	10 000	10 000	10 000
Conseil régional - Aide à résidence Ecriture // Pascal Poyet // Virginie Bobin	25 000		15 000
Conseil Départemental Seine Saint Denis - Aide résidence danse	15 000	15 000	15 000
Conseil Départemental Seine Saint Denis - Aide résidence art visuel	15 000	15 000	15 000
Conseil Départemental Seine Saint Denis - CAC / In Situ // David Poulard // Elsa Michaud et Gabriel Gauthier	3 800	3 800	3 800
Conseil Départemental Seine Saint Denis - Appel à agir In SSD // La Semeuse	8 000	8 000	8 000
Plaine Commune - Imaginaire et Jardin // La Semeuse	2 000	2 000	2 000
Plaine Commune - Terre d'avenir // La Semeuse	5 000	5 000	5 000
Ville d'Aubervilliers - Contrat de ville (cpt) // La Semeuse	6 000	6 000	6 000
Ville d'Aubervilliers - Contrat de ville (cpt) // Pascal Poyet // David Poulard et Guillaume Rannou			3 500
TVA 5.5 %	-5 083	-2 869	-3 669
PRODUITS SUR PROJETS (Sous total 3)	63 008	71 954	74 394
Adapt // La Mosaïque des Langues	4 500	4 500	4 500
Co-production Festival d'Automne // Craig Shepard	10 000		
Co-production Festival d'Automne // Claudia Tiozzi	20 000		
Ambassade des Etats-Unis / FACE // Craig Shepard	5 000		
CNL // Pascal Poyet // Nelly Maurel // Tom Johnson et Fabrice Villard // Ondine Clouz	5 000		
CNAP / Insigne Mouvement / Dream // Phoenix Atala			5 000
Mécatron King's Fountain			5 000
Porosus Fonds de dotation / Aldas / Europe / Hermes // L'Hypothèse continue	5 000		
Fondation de France // La Semeuse			5 000
Autres financements			5 000
TVA 5.5 %	-2 492	-3 046	-3 106
Recettes propres diverses	16 000	17 000	20 000
PRODUITS DE GESTION (Sous total 4)	0	0	0
Produits de gestion courante			
Dons			
TOTAL PRODUITS (Sous totaux 1+2+3+4)	635 000	656 000	662 000

CHARGES D'ACTIVITÉS 2019-2020-2021

	2 019	2 020	2 021
CHARGES PREVISIONNELLES			
ACTIVITES 2019 (Sous Total 2)	212 800	214 500	216 000
Excursions GDDU	24 500	12 500	15 000
Dector et Dupuy <i>le jour du tabouret</i>	3 000		
La Semeuse	1 500	1 500	1 500
Craig Shepard <i>Trumpet City / Silent Walks à Aubervilliers</i>	20 000		
Nicolas Boone		4 000	
Amata Urta		3 000	
Martine Pisani et Theo Kooijman		4 000	
Mathias Poisson et Alain Michard			4 500
Francesco Careri du groupe Osservatorio Nomade / Stalker			9 000
Résidences & Edition	111 800	98 000	80 000
Phoenix Atala <i>Défaillance critique</i>	22 000	7 500	5 000
Claudia Triozzi <i>Un ccn en terre et en paille / Vers la fin de Pour une thèse vivante</i>	46 000	6 000	5 000
Elsa Michaud et Gabriel Gauthier <i>Rien que pour vos yeux</i>	25 000	5 000	
David Poullard et Guillaume Rannou <i>Grammaire</i>	3 800	8 500	20 000
Pascal Poyet <i>154 sonnets de Shakespeare</i>	10 000	3 000	
Ondine Cloez <i>L'art de conserver la santé</i>		21 000	13 000
Adeline Rosenstein <i>LABORATOIRE-POISON 2</i>		14 000	
Tom Johnson & Fabrice Villard <i>Counting to seven</i>	3 000	3 000	3 000
Virginie Bobin <i>LA FABRIQUE DES INTRADUISIBLES</i>		10 000	5 000
Nelly Maurel		18 000	
Fayçal Baghriche			21 000
Autres projets	2 000	2 000	8 000
Formation « L'hypothèse continue »	5 000	25 000	32 000
La Semeuse	21 000	20 000	28 000
La Mosaïque des Lexiques (revue vivante)	28 000	35 000	37 000
Recherche & Rendez-vous publics	28 000	35 000	37 000
Autres projets	22 500	24 000	24 000
Le Journal des Laboratoires	14 000	16 000	16 000
Communication des projets	7 000	6 000	6 000
Centre de documentation	1 500	2 000	2 000

